

ARRETE N° 70/25 /MINESEC DU 03 MARS 2025
 portant nomination d'un responsable dans les services centraux
 du Ministère des Enseignements Secondaires.

LE MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n°92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu** le décret n°2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement,

ARRÊTE :

Article 1^{er}.- Est, à compter de la date de signature du présent arrêté, nommé au poste ci-après dans les services centraux du Ministère des Enseignements Secondaires :

INSPECTION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS

INSPECTION DE PEDAGOGIE CHARGEE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'INFORMATIQUE

Inspecteur Pédagogique National : Monsieur **TEMONGWOH Godson MBUH MULUH**, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule **T-165 871**, précédemment en service au Lycée Bilingue de Mudeka, poste vacant.

Article 2.- L'intéressé aura droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent arrêté sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais. /-

Yaoundé, le 03 MARS 2025

**Le Ministre des Enseignements
Secondaires**


NALOVA LYONGA
 Le Ministre
 Secondary Education
 ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

SERVICES DU PREMIER MINISTRE VISA	
• 000179	03 MAR 2025
PRIME MINISTER'S OFFICE	